

## **Les Tabarquins de Tunis (1741-1799)**

(Revue Tunisienne n° 53 et 54 – 1er et 2ème trimestre 1943)

Nombreux sont les Italiens de la Régence qui savent que leurs grands parents étaient Tabarquins et parlaient un patois que l'on qualifie également de « Tabarquin » et qui n'était en réalité que du dialecte génois.

Quant à l'origine de ces mêmes personnes, les souvenirs des intéressés sont très estompés nous allons tâcher, en utilisant des documents en grande partie inédits, de donner quelques renseignements à ce sujet.

On entend par Tabarquins, en premier lieu les Génois qui furent capturés à Tabarca par Younès Bey (\*), le 19 juin 1741. Ces malheureux, au nombre de 800, furent amenés à Tunis, où ils arrivèrent le 1<sup>er</sup> juillet. Cent vingt-huit avaient réussi à se sauver à la Calle chez les Français. Ils demandèrent asile, ce qui leur fut accordé par l'agent du comptoir Legrand. Compatissant à la triste situation des réfugiés, celui-ci leur accorda la protection de la Compagnie d'Afrique, leur fit fournir journallement les vivres dont ils avaient besoin et généralement tout le nécessaire, tant pour eux que pour leurs bateaux. Sur les 800 esclaves de Younès Bey, les uns furent rachetés, d'autres restèrent à Tunis où on prit l'habitude de les considérer comme originaires de la petite île, des Lomellini, Telle est l'origine du premier groupe de Tabarquins. Le deuxième groupe vient de l'île de St Pierre.

Dans la nuit du septembre 1798, une escadre tunisienne razzia une grande partie de la population de l'île de Saint-pierre, au sud-ouest de la Sardaigne, et amena à Tunis 945 personnes, auxquelles on attribua également le qualificatif de Tabarquins. Voici pourquoi.

En 1737, l'île de Tabarca était surpeuplée. Elle comptait en effet plus de 2000 habitants, ce qui était excessif et rendait la vie impossible. Les chefs de cette colonie pensèrent alors à faire émigrer une partie de la population et jetèrent les yeux sur l'île de Saint-Pierre, au sud-ouest de la Sardaigne. Cette île, de 45 kilomètres de tour, pouvait accueillir facilement le surplus de la population de Tabarca, et son occupation par les Chrétiens aurait l'avantage d'enlever aux Barbaresques un point d'appui commode, d'où ils tombaient sur les navires et les populations de la côte sarde.

Agostino TAGLIAFICO, de Tabarca fut chargé de visiter l'île de Saint-Pierre et de rédiger un rapport pour le vice-roi, rapport qui fut transmis à la Cour de Turin en 1736 et approuvé par celle-ci en juillet. Un contrat fut signé le 17 octobre 1737, donnant en fief au marquis della Guardia l'île de Saint-Pierre, sous réserve qu'il devait y accueillir les gens en surnombre à Tabarca, y bâtir une chapelle et y entretenir un curé.

Une clause, qui semble imprudente et qui fut peut-être à l'origine de la razzia de 1798, prévoyait que les nouveaux colons pourraient armer des navires en course.

Le 6 juillet 1738, le marquis della Guardia fut nommé due de San Pietro et les premiers colons, au nombre de 400, débarquèrent dans l'île, venant de Tabarca. Ils furent bientôt suivis par nombre de gens originaires de la Rivière de Gênes. Les terrains furent tirés au sort et 118 lots, autant que de familles, furent constitués. Mais, après l'affaire de 1741, dont nous avons parlé, la population augmenta par le fait de l'arrivée dans le nouveau village de Carloforte - nom donné par reconnaissance à la petite capitale de San Pietro, en souvenir du roi Charles-Emmanuel de certains des Tabarquins raziés par Younès Bey et qui étaient épars dans la Régence. Le roi de Sardaigne en fit racheter un grand nombre et on les envoya dans la nouvelle « colonie ».

En 1793, l'île de Saint Pierre fut prise par les Français, mais ceux-ci n'y restèrent que quelques mois. Bloqués par les Espagnols, ils durent capituler le 25 mai. Cinq ans et demi plus tard, dans la nuit du 2 septembre 1798, une escadre tunisienne composée de deux chebeks de 22 et 26 canons (raïs Hassen et raïs Mahmed Roumeli), de deux polacres de 24 et 26 canons (raïs Mohammed Morali et raïs Mustapha Medemli) et d'une galiote de 4 canons (raïs Memich Rodosli), portant en tout 1090 hommes, effectua un débarquement dans l'île. Les gardes de la tour ne virent le danger que lorsqu'il n'y avait plus rien à faire. Les Barbaresques avaient eu, en effet, le temps de descendre sur le rivage et d'occuper les passages principaux par lesquels les habitants pouvaient s'enfuir, avant que personne ne les entendit. Écrasés par le nombre, les quelques soldats du fort furent capturés et embarqués comme prisonniers sur les navires.

Les corsaires, qui avaient envahi et saccagé le village, enlevèrent tous les gens qu'ils purent trouver - la moitié étaient des enfants et des femmes. Les captifs furent empilés dans les cales des bateaux de l'escadre. Les plus avisés ou les plus heureux, un millier environ, avaient pu se sauver dans la montagne ou se jeter en toute hâte dans quelques embarcations avec lesquelles Ils gagnèrent Porto

Oscuso ou île Piana voisine. La seule maison qui fut respectée fut celle du vice-consul d'Angleterre. Le vice-consul français Louis Romby, sa femme et ses enfants furent pris, mais relâchés peu après dans un canot sans gouvernail, ni rames.

Dès que le nouvelle du désastre parvint à Iglesias, le 4 au matin, des secours furent envoyés. Le vice-roi eut même l'heureuse idée de se servir de la présence de la frégate française La Radine, commandant Morel Beaulieu. Malheureusement des vents contraires retardèrent ce navire qui ne put arriver à Carloforte que quelques heures après le départ de l'escadre tunisienne.

La razzia de Saint Pierre fit grand bruit en Europe et le gouvernement sarde déploya tous les efforts possibles pour le rachat de ses malheureux sujets. Le pape Pie VII, par une bulle du 19 octobre 1798, affecta au rachat des Carolins (habitants de Carloforte) diverses sommes provenant des bénéfices ecclésiastiques vacants. Des quêtes furent faites un peu partout mais les choses traînèrent en longueur.

Grâce au consul général de France, Philippe Devoize, Hamouda Pacha défendit que les Carolins fussent vendus comme chair humaine à Alger et à Constantine, comme on voulait le faire. Ces malheureux demeurèrent donc ensemble. Le bey ordonna qu'ils fussent répartis dans les maisons des négociants chrétiens et chez certains musulmans, mais à titre provisoire. Leur situation était néanmoins très triste, et cela d'autant plus qu'ils avaient eu des désillusions répétées.

Le 21 juin 1798, on avait conclu à la Cour du Bardo un traité, pour leur libération, mais il ne fut pas exécuté, la Cour de Sardaigne n'ayant pas payé en temps voulu la très grosse somme que représentait la première échéance. Le bey donna un délai de deux mois, au bout duquel le traité serait considéré comme nul. Les choses n'en allèrent pas plus vite et ce n'est qu'au bout de cinq ans que les Carolins purent être remis en liberté. « Dans cette douloureuse circonstance, l'intervention du premier consul Bonaparte fut d'un grand poids et eut le plus heureux résultat. » a écrit l'historien italien Vinelli ». Il commença par demander la restitution de ceux (une centaine environ) qui s'étaient mis au moment de l'invasion sous la protection du drapeau français dans la maison du vice-consul de France et qui, malgré cela, avaient été également faits prisonniers. Les autres furent ou rachetés avec de l'argent, après cinq ans d'esclavage, ou échangés avec des esclaves tunisiens prisonniers. Cent mille pièces d'Espagne (294000 lire sardes) furent déboursés à Tunis mais le rachat coûtait au royaume 360000 lire sardes; Ce furent des jours de grande joie que ceux où les libérés débarquèrent à Cagliari... On remarqua cependant que pas un mot, en cette occasion, comme dans les cérémonies qui furent célébrées peu après dans la cathédrale, ne fut prononcé en souvenir de la part qu'avait eue le premier consul français dans le rachat, et cette attitude fut stigmatisée par les mots sévères de Lamarmora... » Ce manque d'égard vis-à-vis du premier consul fut une chose *stupide*. *La France a su par la suite couronner l'oeuvre de Bonaparte en conquérant l'Algérie. Elle a détruit ainsi la piraterie et apporté un bienfait inestimable à toutes les nations, surtout à la Sardaigne.*

Citons maintenant quelques notes relevées sur une liste inédite, portant le titre « Nota de Tabarchini » qui semble avoir été dressée en avril 1799. Nous indiquerons également entre parenthèses, le nombre des membres de chaque famille figurant sur la dite liste, dans l'ordre où se présentent les noms, qui ne sont groupés ni par ordre alphabétique ni par famille.

Borghero (13 noms) Buso (4), Sevasco (9), Rosso (58), Grasso (8) ....(14) Rivano (30), Prefumo (6), Cadeo (10), Leone (52), Ripetto (27) ... (23), Ferraro (23), Segni (20), Dannovaro (10), Vacca (12), Moretto (7) ....poli (13) Granara (55) Boccone (20) Pellerano (16), Rombi (42), Pu...Gierra (12) Parodi (41) Pomata (22) Luggioca (13) Aleja (3), Opisso ..., Guidone (7) Damico (4) Boggio (11) , Cavallo (7) Mondola (5) Mongia...(6), Plaisant (7) Porcile (7) Tonnaver (4), Aste (12), Armeni (7) Bara ... (8), Biso (5), Biggio (6), Bracci (8), .Bevilacqua (2) Castello (5) Cavaso..., Chiozza (3), Daccorso (5) Fisanotti (3) Ghigino (4), Gamboni (4) Gandol ..(3), Lazzaro (5) Luggiora (13) Millelire (4) Morandi (8) Marocco (4) Man..(5), Messina (3), Masnata (8), Napolione (4), Onada (3) Penco (6) Pittalu..(2), Quesnada (7), Rossino (19) Rebuffo (3) Saris (5), Sgro (4) Sanna ..., Tortorici (3) Tagliafico (5), Vian (5) Vignola (2) Vassalo (2) Zenino...

Comme on le voit les familles les plus nombreuses étaient les Rosso, les Granara, les Leone, les Rombi, les Parodi.

\* Fils d'Ali Pacha bey de Tunis.